



## DECLARATION LIMINAIRE

du SE-UNSA 04

CAPD du 9 mai 2017

M l'inspecteur d'academie,  
M le secrétaire général,  
Mmes et Mrs les membres de la CAPD,

Nous n'avons pas pour habitude de lire des déclarations liminaires à contenu politique surtout avant une CAPD.

Cependant, le calendrier, qui situe celle-ci entre deux échéances électorales essentielles, ainsi que le contexte historique nouveau qui se dessine, nous amènent à évoquer l'élection présidentielle, au surlendemain de son issue.

Notre organisation syndicale, conformément à son ADN, avait décidé de faire barrage à l'extrême-droite, incompatible avec les valeurs de notre République et dont le programme nauséabond refusait notamment la scolarisation de tous les enfants présents sur notre sol. La seule façon cohérente et conséquente d'y faire obstacle était donc d'appeler à voter pour le candidat présent au second tour en face de la candidate du Front National.

Il était important que ce message fort de refus de l'extrémisme soit entendu le plus largement possible, y compris au-delà de nos frontières. Les résultats issus du second tour, même s'ils sont moins alarmants que beaucoup de prévisions, montrent la croissance inquiétante du malaise chez bon nombre de nos concitoyens.

Ne nous y méprenons pas, le vote en faveur du nouveau président est loin d'être un vote d'adhésion dans sa majorité. Il résulte sans aucun doute du choix de celles et ceux qui, par leur engagement républicain, ont effectué dimanche un vote d'opposition.

Notre organisation sera donc attentive à la politique qui sera mise en place dans le secteur éducatif : la refondation de l'école doit être poursuivie, amplifiée, améliorée ! Des moyens doivent lui être attribués et ce n'est pas en diminuant le nombre de fonctionnaires que l'on ira dans cette direction.

Notre nouveau président a fait le pari d'ouvrir enfin à la jeunesse notre société divisée, repliée sur des conservatismes et des égoïsmes incompatibles avec les valeurs d'égalité et de fraternité. Alors, nous disons « Chiche, Mr le Président ? ». Et rendre l'espoir à cette jeunesse passe bien-sûr par la poursuite de la refondation de l'école. Une refondation qui se doit d'être bienveillante et exigeante afin d'être efficace et de cesser de condamner à l'exclusion sociale 20 % des enfants de ce pays, principalement issus des familles les plus pauvres.

Quelle que soit la majorité qui se dégagera pour diriger notre pays, nous serons attentifs à la défense des réformes récentes qui ont amélioré la situation de notre École. S'il est toujours nécessaire de les réinterroger et de les évaluer, une chose est sûre, nous avons besoin de temps et de formation pour les mettre en place, ce notamment pour les nouveaux programmes, la scolarisation des moins de trois ans ou les dispositifs plus de maitres que de classes.

De même, nous continuerons à exiger que les professionnels de l'Éducation soient reconnus et respectés.

Cette CAPD se situe aussi à la fin d'un quinquennat conséquent en mesures. Il faut rappeler, entre autres, l'augmentation du nombre de professeurs, la remise en place d'une formation dans les ESPé ou les nombreuses avancées issues des chantiers des métiers de l'éducation nationale. Néanmoins certains axes n'ont pas encore eu les réponses à la hauteur des attentes des professionnels : la direction d'école, les RASED, la formation continue ou les possibilités d'évolutions professionnelles.

Nous actons également positivement, l'extension de l'ISAE, l'amélioration du ratio pour l'accès à la hors-classe dans le 1er degré, l'adoption du PPCR plus récemment pour l'ensemble de la fonction publique, avec ses spécificités corrélées dans l'éducation, par exemple sur le mode d'évaluation, qui ont permis de pallier en partie les années de gel du point d'indice des fonctionnaires et la baisse du pouvoir d'achat des enseignants qui s'en est suivie.

Dans cet immense chantier de la refondation, Les intentions ont été louables mais la méthode pas toujours au rendez-vous. Pour exemple, rappelons-nous de la réforme des rythmes scolaires, celle qui devait passer comme une lettre à la Poste. Pour notre organisation, son bienfondé n'est pas à questionner mais il est indéniable que la façon dont elle a été amenée a causé tensions et incompréhensions de toutes parts.

Un changement, quel qu'il soit, doit s'inscrire dans une approche systémique et intégrer les paramètres inhérents à toutes les personnes concernées pour que chacun puisse y trouver un nouvel équilibre satisfaisant. Il ne s'agit pas ici de faire une analyse détaillée de cette réforme mais plutôt de poser quelques balises pour éviter de retomber dans les mêmes écueils.

Ainsi, les intérêts de quelques uns ne doivent pas primer sur le bien général, en d'autres termes, les intérêts des professionnels du tourisme n'auraient pas dû générer une interminable dernière période de 11 semaines contraire aux préconisations de tous les chrono-biologistes. Ou encore, l'impact d'un changement doit s'accompagner d'une compensation adéquate, en d'autres termes, l'augmentation de la charge de travail et la diminution de pouvoir d'achat des enseignants induite par la 5<sup>ème</sup> journée de classe auraient dû s'accompagner dans le même temps de mesures en terme de rémunération et de diminution du temps de service face aux élèves comme le revendique notre syndicat avec le passage à 23 heures d'enseignement hebdomadaire. Enfin, le cadre posé se doit d'être réfléchi, clair et ferme pour éviter dans certains cas des mises en pratiques contraires à l'intérêt de la réforme. En d'autres termes, comment peut-on croire, lorsqu'il est admis que la régularité est essentielle et que la fatigue et donc le manque de disponibilité pour les apprentissages augmente avec le temps passé en collectivité que la multiplication des organisations des horaires scolaires, parfois au sein d'une même école, soit une réponse aux besoins des élèves et notamment des plus fragiles pour mieux apprendre.

En conclusion, notre organisation syndicale sera vigilante, dans sa démarche réformatrice, et veillera, point par point et selon ses mandats récents, à ce que les changements qui se dessinent, tant dans le domaine de l'éducation que dans la qualité des conditions de travail et de vie de ses personnels, soient négociés dans le cadre d'un dialogue social dont l'engagement ne devra aucunement être affaibli par cette alternance politique.

Merci pour votre écoute.

Le représentant du SE-Unsa,  
Samuel Holiet

